

# La Lettre d'Arvert

n°77

ÉTÉ  
2023



*Fête de la musique  
Orchestre du Collège Fernand Garandeau*



# ABORD TAXI

TAXI



## TRANSPORT DE MALADES ASSIS 7 J/7

Hôpitaux - Entrées / sorties - Consultations  
Radiothérapie - Chimiothérapie - Dialyse

véhicules standing  
GARES- AEROPORT  
de 1 à 9 places

www.abord-taxi.fr  
abordtaxi@orange.fr

SIRET N°512 474 826 0017 APE 4932Z

# ETAULES - ARVERT - ROYAN - 06 07 52 73 40

## Le Salon de l'Optique

### ARVERT

Face à la Pharmacie - 05 46 75 48 61

## SUPER U Arvert

U DRIVE

107 avenue de l'Étrade  
05 46 36 46 57

U location

U traiteur

Coop Atlantique

www.superu-arvert.com

SuperUArvert

## O'brico FRANCE MATERIAUX

Construire demain, ensemble

BRICO . MAISON . JARDIN . MATERIAUX

Sarl Sobrial - Ets Portier  
2 Ter rue des justices  
17530 Arvert  
05 46 36 46 80  
contact@obrico17.fr

Les experts du bricolage !

## BONNE MAISON Constructeur

Jonathan JASMAIN  
06 47 10 56 91

10, rue de la Source  
17530 ARVERT

E-mail : bonne.maison17@orange.fr  
site : www.bonne-maison.com

## BONNE MAISON

Depuis 1988  
Constructions  
Artisanales  
05 46 23 07 10  
www.bonne-maison.com

CENTRE FUNERAIRE  
HORSEAU  
PRESQU'ILE d'ARVERT  
POMPES FUNEBRES  
FUNERARIUM  
MARBRERIE  
MAGASIN FUNERAIRE  
TEL: 05.46.36.34.75  
24H/24H

### Conseillers funéraires de France

A votre disposition pour tous renseignements ou services

Florent et Delphine

10, av. de l'Étrade  
**17530 ARVERT**

centrefunerairehorseau@gmail.com  
www.centrefuneraire-arvert.fr

✓ Confiance - Professionnalisme - Humilité - Partage - Loyauté

✓ ESTIMATION OFFERTE

iad

## Véronique CLAIR

06 23 90 20 47



✓ Vente ou Achat

VOTRE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

✓ Vente de fonds de commerce

✓ VIAGER

iadfrance.fr

✓ Honoraires adaptés

El CLAIRE Véronique, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France Immatriculé au RSAC de La Rochelle sous le numéro 500095153, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

# Orpi

## La Tremblade

Groupe Synergimmo

117 Av. Gal de Gaulle  
17390 La Tremblade  
**05 46 36 15 16**

Estimation offerte



ACHAT



VENTE



VIAGER



GESTION



LOCATION



SYNDIC



## MOT DU MAIRE

Chers Alvertonnes et Alvertons,  
Chers amis,

L'été sera-t-il aussi radieux que l'an dernier ? Très probablement, en tenant compte du changement climatique dont on nous parle tant et qui, il est vrai, va bon train. Un bel été ne peut que nous réjouir bien évidemment, tout en restant solidaires et vigilants envers les plus vulnérables d'entre nous.

Nous avons la chance de vivre dans un cadre particulièrement préservé grâce à notre patrimoine naturel, une ville et un territoire généreux en offres de services divers, en animations et spectacles !

Mais je ne peux m'empêcher de penser à tous mes collègues maires et élus de la république qui dernièrement comme moi-même le mois dernier, ont vu leur territoire devenir le théâtre de troubles graves, qui ciblent avec une extrême violence les symboles républicains que sont les hôtels de ville, les écoles, les bibliothèques, les polices municipales. C'est avec émotion lors de mon discours devant la mairie le lundi 3 juillet que j'ai constaté qu'une partie de la population avait répondu à cet appel et je les en remercie vivement.

Malgré un contexte parfois très compliqué et des surprises au quotidien pas toujours agréables, vos élus tiennent bon et font en sorte de mener à bien les projets structurants pour lesquels nous nous sommes engagés.

Avec notamment l'église où actuellement la somme de 130 000€ a déjà été engagée pour différentes études et sa consolidation, avec un coût total d'environ 1 050 000€. C'est également la concrétisation de la piste cyclable Arvert - Les Mathes où malheureusement trop de chauffards l'utilisent comme une piste de rallye ou comme un raccourci ! Peut-être ne savent-ils pas lire ?

Et enfin, il est à noter la fin des travaux de rénovation de la RD14E1 entre Arvert et Etaules, 3 semaines avant la date prévue.

Mais être élus c'est aussi la participation à l'accompagnement des enfants du CM2 en minibus au terrain de MAC 17 pour une présentation de l'aéromodélisme. L'accompagnement également à la piscine de Saujon, car un bus ne suffisait pas.



L'inauguration du pumtrack et du graff, ce dernier gagné par Raphaël Perrain, réalisé avec l'aide des jeunes de la Maison de La Treille, sous l'égide de Pierre Ragnotti alias SONA. Le thème de cette année était les jeux olympiques 2024 ; vous pourrez venir le découvrir sur le mur du gymnase.

La fête de la musique fut encore une belle réussite cette année, il y en avait pour tous les goûts, du classique au rock en passant par le folk. J'en profite pour remercier le foyer rural qui est notre fidèle partenaire ainsi que l'association des parents d'élèves et tous les participants, à savoir, l'orchestre de cuivre du collège, la danse Maeva pour son Flash Mob, le duo Groov Service, M. Falci guitariste, le groupe de rock Black Sheep, la chorale de Breuillet Grain de Phonie et l'Estran Saintongeais pour son bal folk.

Un projet de revalorisation des objets (petit électroménager, couture) est en cours de réflexion, nous sommes donc à la recherche de bricoleurs bénévoles, il conviendrait de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.

Dans la rubrique « personnel », je saluerai la venue de Mme Natacha Zimmer en renfort au service administratif ainsi que celle de M. Sébastien Duval, nouveau responsable technique qui vient remplacer M. J-Luc Roy prévoyant à la retraite. Je remercie également tous les services qu'ils soient administratifs, scolaires, animations et techniques, sans qui nos projets ainsi que la vie de la commune seraient lourdement impactés.

Après ce nécessaire tour d'horizon, point d'étape de nos actions, je souhaite à chacune et à chacun un très bel été !

Bonne lecture !

Marie-Christine PÉRAUDEAU  
Maire d'Arvert

 Le Mot du Maire p.03

 Infos Municipales p.04

 Environnement p.19

 Infos CARA p.11

 Animations p.12

 Rétrospective p.13

 Jeunesse p.16

 Vie associative p.18

 Collecte déchets p.20

 Numéros Utiles p.21

 Etat Civil p.22

 Mot de l'opposition p.22

**Directrice de la publication :**  
Marie-Christine PÉRAUDEAU

**Rédaction :**

**Commission communication :**  
Eric BAHUON, Annie BAUD,  
Agnès CHARLES, Sandrine  
SAGOT, Béatrice BRICOU,  
Christine SCHNEIDER, Dimitri  
DAUDET, Gilles MADRANGES,  
Georges RIGA, Bertrand ROCHE

**Réalisation & Impression :**

Imprimerie Atlantique Offset  
Illustrations © freepik.com

La municipalité remercie toutes les personnes  
ayant contribué à l'élaboration de ce  
numéro de la Lettre d'Arvert.



10-31-1685

# Infos Municipales

## CONSEILS MUNICIPAUX : EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS

L'intégralité des décisions est consultable sur notre site internet : [www.arvert.fr](http://www.arvert.fr)

### > CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023

La Commune d'ARVERT a conclu une convention opérationnelle avec l'EPFNA (Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine) pour réaliser des acquisitions et des opérations immobilières et foncières de nature à faciliter l'aménagement ultérieur des terrains par les collectivités ou les opérateurs qu'elles auront désignés.

La présente délibération concerne les biens appartenant à la famille TURPEAU situés en centre bourg dont l'objectif est d'accueillir une opération de logements aidés inter-générationnels.

C'est dans ce cadre que l'EPFNA, en charge du portage foncier, a sollicité l'intervention du juge pour fixer les prix de vente comme suit :

- parcelle cadastrée H 2038 (pour partie) d'une contenance de 1075 m<sup>2</sup> et H 2915 d'une contenance de 2843 m<sup>2</sup> au prix de 375 500 €.
- la maison située avenue de la Presqu'île, sur la parcelle cadastrée H 2038, au prix de 205 000 €, a fait l'objet d'une préemption par l'EPFNA



Carrefour rue des Moulinades-rue du Boudignou



Avenue de la presqu'île

### > CONSEIL DU 6 MARS 2023

#### Comptes administratifs 2022 (en euros) :

Budgets	investissement	fonctionnement	Résultat 2022
Commune	-708 936,68	1 164 995,75	456 059,07
Locaux professionnels	28 120,24	24 761,79	52 882,03
Production énergie	9 619,17	8 496,96	18 116,13
Fief de Volette	-683 712,70	632 919,68	-50 793,02
Haut Fouilloux	12 352,47	-215,00	12 137,47
La Source	-206 181,21	0,00	-206 181,21
<b>Total</b>	<b>-1 342 557,50</b>	<b>1 830 959,18</b>	<b>282 220,47</b>

#### Budgets primitifs 2023 (en euros) et vote des taux :

Budgets	investissement	fonctionnement
Commune	3 359 982,16	3 288 815,07
Locaux professionnels	80 664,72	70 226,48
Production énergie	15 275,89	18 642,96
Fief de Volette	2 092 885,70	2 031 606,68
Haut Fouilloux	359 000,00	220 564,53
La Source	484 365,21	279 184,00

Les membres du Conseil Municipal lors du débat d'orientation budgétaire n'ont pas souhaité augmenter les taux d'imposition 2023 pour deux motifs : augmentation prévisionnelle des bases fiscales par les services de l'Etat à hauteur de + 6,7 % et contexte économique peu favorable pour les ménages.

Les taux d'imposition ont été fixés comme suit :

- taxe d'habitation : 10,64 %
- taxe foncière bâti : 40,77 %
- taxe foncière non bâti : 39,02 %

### PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique qui traduit l'expression du projet politique d'aménagement et de développement durables du territoire. Il fixe les grandes orientations stratégiques d'aménagement et les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

La loi Climat et Résilience, adoptée le 22 août 2021, fixe des objectifs de réduction de l'artificialisation par tranche de 10 années afin d'atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. La promulgation de cette loi, issue de la Convention citoyenne pour le climat, représente donc un changement de paradigme en matière d'urbanisme : l'extension urbaine sur les espaces agricoles, naturels et forestiers deviendra l'exception et le renouvellement urbain et la densification des espaces déjà urbanisés seront au cœur de l'élaboration du nouveau PLU.

La présente délibération a pour but de lancer la révision du PLU.

**Complément :** toutes les étapes de l'évolution de la révision du PLU seront accessibles sur le site internet de la commune [www.arvert.fr](http://www.arvert.fr) :

- à partir du visuel de la page d'accueil



- à partir de barre de tâches, en cliquant sur 'VIE MUNICIPALE', puis en allant dans la rubrique 'URBANISME'

### > CONSEIL DU 25 MAI 2023

#### Droit de préemption propriété Comte

La déclaration d'intention d'aliéner concernant la propriété COMTE située à l'angle de l'avenue de la Presqu'île et de la rue de la Source, cadastrée H 584-1405 et 1423 d'une surface totale de 1100 m<sup>2</sup> est parvenue en mairie le 20 avril 2023. La Commune a saisi les services des domaines pour réaliser une estimation avant présentation devant le conseil municipal. Le prix de vente est de 220 000 € plus 13 200 € de frais d'agence. Le montant global de l'opération frais notariés

compris serait de 253 000 €.

Cette propriété est classée en zone Ubc à vocation commerciale par le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 14 décembre 2006. Cette acquisition permettra d'achever l'opération d'aménagement du centre bourg engagée depuis 2006 qui a permis l'installation de différents commerces et des professions de santé par la création de lots commerciaux. Il sera également prévu un aménagement du carrefour rue de la Source et avenue de la Presqu'île.



### > CONSEIL DU 27 JUIN 2023

#### Lire et Faire Lire : demande de labellisation

La Commune travaille depuis 2019, avec l'association Lire et Faire Lire qui permet de mobiliser des bénévoles pour animer des sessions de lecture avec les enfants. Les bénévoles interviennent pendant les temps péri-scolaires. A ce titre, une labellisation avait été obtenue en 2019.

Compte-tenu de l'engagement du partenariat depuis plusieurs années, la commune peut bénéficier du renouvellement du label : Ma commune aime Lire et Faire Lire.

Les critères qui devraient permettre à la commune d'obtenir le label sont :

- communication sur les actions menées et manifestations culturelles : l'association participe chaque année au Salon du Livre et au Forum des Associations
- présence pendant les temps péri-scolaires
- partenariat avec la bibliothèque qui est le support de cette action (prêt de livres...)

## MOUVEMENTS DU PERSONNEL DE LA MAIRIE

> Arrivée à la mi-mai, Natacha ZIMMER est chargée de l'accueil. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous lui adressons tous nos vœux de réussite.



> Jean-Luc ROY, Directeur des Services Techniques, fêtait son départ à la retraite le 23 mai dernier, après plusieurs années de participation active et efficace au développement et à l'embellissement de notre commune. Toujours d'égale humeur, ses collègues de tous les services de la mairie et les élus ont apprécié sa disponibilité et sa capacité à trouver rapidement une solution à un problème,

quel qu'il soit.

Un grand merci de la part de toute l'équipe municipale.

Les 3 derniers Directeurs des Services Techniques étaient présents. Sur la photo, Jean-Luc ROY (au centre) était entouré par son prédécesseur Patrick SALMON (à droite) et par son successeur Sébastien DUVAL (à gauche) qui dirigeait le Services des Espaces Verts de La Tremblade.



Bon vent à Jean-Luc et bienvenue à Sébastien.

## LA BIBLIOTHÈQUE

### > Rencontre d'auteur à la bibliothèque : Mélanie Goullieux

La bibliothèque est heureuse de vous convier le samedi 22 juillet, à partir de 10h, afin de rencontrer l'autrice Mélanie Goullieux, qui viendra nous présenter la réédition de son roman intitulé *La chambre du dernier étage*. Nous vous attendons nombreux pour venir partager ce moment de convivialité et de bonne humeur à la bibliothèque.

### > Comité de lecture « À livre ouvert »

Vendredi 19 mai dernier, le comité de lecture « À livre ouvert » s'est réuni pour la seconde fois. Les ouvrages présentés lors de ce début de soirée étaient tous en lien avec le thème choisi, à savoir « Histoires vraies ou inspirées de faits réels ». Six lectrices se sont réunies, et le moins que l'on puisse dire, c'est que la sélection a été très éclectique, et les choix, parfois complémentaires. Mais le livre qui a remporté le coup de cœur général du comité, c'est l'ouvrage d'Illana Navaro, Gisèle Halimi : la fauteuse de troubles, paru aux éditions Équateurs en 2022 : vous pouvez emprunter cet ouvrage dès à présent, à la bibliothèque. Toute l'équipe souhaite remercier chaleureusement les participantes venues nous parler de leurs lectures. Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 8 septembre, à 18h, avec pour thème : "Histoires se déroulant en bord de mer".

### > C'est l'été à la bibliothèque !

Tout l'été, venez découvrir le fonds musical de la bibliothèque, volontairement mis en adéquation avec les programmations des festivals de Charente-Maritime. Chaque CD que vous trouverez à la bibliothèque vous informera du lieu et de la date à laquelle vous pourrez découvrir les artistes sur scène, durant l'été : de nombreuses affiches et brochures sont également à votre disposition pour vous aider dans vos envies de musique !

Enfin, tout au long de la période estivale, la bibliothèque vous propose un petit jeu : les « Livres surprise ». Le but est simple : vous empruntez un livre de la bibliothèque, mais sans savoir de quoi il s'agit ! Alors : serez-vous joueur ?



## CONSEILLER NUMÉRIQUE

Après 2 ans d'existence, l'opération est reconduite jusqu'en 2027, avec quelques changements, à partir du 31 juillet 2023 :

- le nombre de conseillers numériques passe de 3 à 2, avec le départ de Bryce, qui rejoint l'équipe de Soluris.
- L'accueil sur Arvert se fera le lundi et le mercredi après-midi (de 13h30 à 17h00) jusqu'au 15/02/2024, puis le mardi, le jeudi et le vendredi, en matinée (de 9h00 à 12h30).
- Breuillet, La Tremblade et Saint-Augustin quitteront le dispositif le 15/02/2024.

Pour tout renseignement, appeler la mairie au 05 46 36 40 36.

Dans le cadre du Plan de relance du gouvernement, l'aide est prolongée, mais si elle est encore de 100 % l'année prochaine concernant les salaires des conseillers numériques, elle va progressivement diminuer, pour atteindre 70 %, puis 50 %. Ainsi, le coût pour la commune d'Arvert sur cette période 2023-2027 sera de 24 016,48 euros TTC.









**Des soucis avec le numérique ?**

Communiquer avec vos proches, faire vos démarches en lignes, bien utiliser votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone...

**Arvert vous accompagne !**

**Votre Conseiller Numérique est disponible pour vous aider dans votre mairie**

Accompagnements individuels en mairie  
Venez poser vos questions ou apprendre à mieux profiter du numérique !

Service gratuit, renseignements et prise de rendez-vous à l'accueil de votre mairie ou directement au 06.35.39.95.84

Retrouvez-nous sur Facebook : CNFS Coclic'O

## PLAN CANICULE 2023

Même si la situation météorologique de notre région est plutôt favorable cet été, ce n'est pas une raison pour ne pas mettre en place un plan canicule. Si vous connaissez des personnes qui auraient besoin d'aide en cas de fortes chaleurs, ou si vous-même souhaitez vous protéger, n'hésitez pas à contacter la **mairie**, au **05 46 36 40 36**, pour vous inscrire ou demander des informations.

### La canicule, c'est quoi ?

-  Il fait très chaud.
-  La température ne descend pas la nuit, ou très peu.
-  Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**

### Quels sont les effets de la chaleur ?

-  Crampes
-  Fatigue inhabituelle
-  Maux de tête
-  Fièvre > 38°C
-  Vertiges / Nausées
-  Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15**.

**BON À SAVOIR**  
A partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

### Comment me protéger ?

-  Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi
-  Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif
-  Je me mouille le corps
-  Je ferme les volets et fenêtres
-  Je privilégie des activités douces
-  Je mange frais et équilibré
-  J'évite de boire de l'alcool
-  Je prends des nouvelles des plus fragiles

**ATTENTION**  
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée.  
Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

## BIENVENUE À...

**MME VIVIANE LEGRAND,**  
SOPHROLOGUE  
CERTIFIÉE RNCP  
ET PRATICIENNE  
EN HYPNOSE  
ERICKSONIENNE,

installée au 23,  
Avenue de la  
Presqu'île, depuis la mi-avril 2023.

Champs d'application : gestion du stress - diminution de l'anxiété - confiance en soi - sommeil - relaxation - accompagnement avant et après accouchement - perte de poids - arrêt du tabac - gestion de la douleur ...

Mme LEGRAND accueille également des groupes, à la salle des sports d'Arvert, le vendredi de 18h à 19h, et le samedi de 14h à 15h.

Uniquement sur rendez-vous, en appelant au 06 63 19 28 76

Mail : [contact.vivianelegrand@gmail.com](mailto:contact.vivianelegrand@gmail.com)  
Site : <https://www.viviane-legrand.fr/>



**MME ISABELLE BORIOLI,**  
DIPLOMÉE EN RÉFLEXOLOGIE ET  
MASSAGE, installée au 23, Avenue de la  
Presqu'île, depuis le 18 avril 2023.

Spécialités : réflexologie plantaire et  
palmaire - réflexologie émotionnelle  
- massage crânien - massage du corps -  
Bol Kansu

Uniquement sur Rendez-vous, en appelant au 06 08 78 67 58



**M. JULIEN MARRON,**  
SPÉCIALISTE EN DÉSINSECTISATION,  
DÉRATISATION,

installé à Arvert depuis mars 2023.  
Joignable tous les jours, sauf le  
dimanche, au 06 17 18 50 89.

Site : [www.pns17.fr](http://www.pns17.fr)



### PRESQU'ÎLE NUISIBLES SOLUTIONS



- Frelons : Asiatiques Européens Guêpes
- Puces Punaises de lit Biottes/cofards Fourmis Mites
- Termites
- Chenilles processionnaires
- Rongeurs

Devis Gratuit

pns17.fr  
pns.contact17@gmail.com  
06 17 18 50 89  
Siret : 51816686300028/Certibiocide : n°044000

## TRAVAUX

> **La rénovation du dernier secteur de la RD 14** (Avenue de la Presqu'île), permettant la liaison entre le centre-bourg d'Arvert et Etaules, est terminée.



Des améliorations ont été apportées par rapport au tronçon précédent allant jusqu'aux feux, en créant des noues permettant l'infiltration des eaux de pluie.

Il n'y a plus qu'une piste cyclable, située du côté droit en allant vers Etaules, pour pouvoir accéder en toute sécurité à la piste cyclable assurant la liaison entre Arvert et Les Mathes au niveau du Chemin des Baudits. La piste est large pour que la circulation des vélos puisse se faire en double sens, et la signalétique n'est pas encore installée. Nous lançons un appel aux riverains pour éviter de stationner sur cette partie de voirie. Merci à vous.

En ce début de période estivale, un fléchage va être mis en place par les services de la CARA, pour inciter les cyclistes à prendre la piste cyclable reliant Arvert et Les Mathes.

> **L'amélioration du réseau d'eau potable se poursuit**, et la dernière rue concernée était la rue de la Forêt.



> **Les 4 logements prévus impasse du Baco**, partant de la rue de Treuillebois sont en cours de construction (voir 'Lettre d'Arvert' n°76). Ils sont destinés à des primo-accédants qui payent un loyer pendant 2 ans, et peuvent ensuite devenir propriétaires.



> **L'étude pour la restauration de l'église d'Arvert**

a été confiée au cabinet d'ingénierie Bati-Conseil de Rochefort. Coût des travaux : 1 038 717,95 euros TTC.

Des recherches de financement sont en cours, mais des travaux urgents sont à réaliser :

- étaieement de la charpente pour un montant de 37 494 euros TTC
- mesures conservatoires pour un montant de 8647,00 euros TTC.

Ces 2 montants font partie des dépenses déjà engagées par la commune, s'élevant à 124 349 euros TTC, qui comprennent également : une étude géotechnique, le diagnostic de solidité de la charpente, le contrat de maîtrise d'œuvre, le relevé de l'église et le diagnostic électrique.



### Message de votre correspondant défense



Vous vous intéressez au ministère des armées.

Vous envisagez de servir votre pays.

Vous voulez travailler en son sein comme civil ou militaire.

Vous ne savez pas où vous renseigner !

Regardez tous les dimanches sur LCP (canal 13 de la TNT) le journal de la défense !

Vous y trouverez toutes sortes d'informations sur cette grande communauté.

Pour connaître les différents métiers civils et militaires, rendez vous sur le site :

<https://www.defense.gouv.fr/recrutement-stages/recrutement-au-ministere-armees>

Référent au sein du Conseil Municipal, correspondant Défense : Denis PIERRE

# Développement durable - Environnement

## ECOPÂTURAGE

La municipalité a fait appel à Manuel CHAUVET, habitant à Dirée, pour utiliser ses moutons en écopâturage. Il s'agit d'entretenir des espaces verts et naturels par l'intervention d'herbivores domestiques. Cette gestion douce du paysage réduit l'usage des moyens mécaniques et proscrit l'usage des produits chimiques ; elle permet aussi un maintien de la biodiversité.

Sur une période de 2 mois, les moutons ont entretenu un terrain communal situé au Maine Geay, entre la rue de la Pile, la rue des Ajoncs, et les transformateurs électriques de Dirée.

Le recours à cette pratique est lié à l'engagement écologique d'Arvert depuis plusieurs années, devenant ainsi une commune 'zéro pesticide' en adhérant à la charte 'Terre saine' créée par la Région Poitou-Charentes. Cette action a également permis d'éviter, ou de réduire l'utilisation de moyens mécaniques, comme le tracteur ou la débroussailleuse.



A Royan, entre le Lycée de l'Atlantique et les Jardins du Monde, des moutons entretiennent un terrain longeant la route, depuis plusieurs années.

Nous sommes évidemment favorables à l'augmentation d'initiatives de ce type et nous espérons bientôt pouvoir étendre l'opération à d'autres secteurs de la commune.

## OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Les OLD et de maintien en état débroussaillé s'appliquent dans les 72 communes de la Charente maritime situées dans les massifs forestiers classés à risque feu de forêt. Arvert se situe dans le périmètre d'application.

Dans ces communes, tous les abords des constructions situées dans et jusqu'à **200 mètres** des bois, forêts, friches, landes, plantations et reboisements doivent être débroussaillés, ainsi que les voies d'accès sur **10 mètres** de part et d'autre de la voie.

**En zone urbaine, dans les lotissements, ZAC ou associations foncières urbaines :** le propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle, bâtie ou non.

**En zone non urbaine :** le propriétaire d'une construction ou d'une installation de toute nature doit débroussailler dans un **rayon de 50 m** autour de celle-ci et sur une **largeur de 10 m** de part et d'autre des voies d'accès privées, y compris sur les fonds voisins.

Pour s'acquitter de cette obligation, il convient :

- d'informer le propriétaire voisin de l'obligation de débroussaillage
- de lui indiquer qu'il peut lui-même exécuter les travaux

à défaut, de lui demander l'autorisation écrite (**en recommandé avec accusé de réception**) de pénétrer sur son terrain pour y effectuer le débroussaillage. **Si le voisin refuse, il devient responsable du débroussaillage.**



En cas de difficulté, contacter la mairie à laquelle il incombe d'assurer le contrôle des OLD.

**ATTENTION ! Débroussailler, ce n'est pas tout raser !**

C'est raccourcir la végétation herbacée trop haute, éliminer certains arbustes, couper les branches basses des grands arbres ...

Où se renseigner ?

- auprès de votre **mairie**, au **05 46 36 40 36**
- à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (**DDTM**), au **05 16 49 61 00**
- auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours (**SDIS 17**), au **05 46 00 59 09**

## TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : nouvelle loi applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets alimentaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les collectivités territoriales chargées de la mise en œuvre de cette disposition devront leur proposer des moyens de tri à la source, conjoints ou complémentaires, comme des bacs séparés pour une collecte spécifique, compostage individuel ou collectif...

L'objectif est de valoriser, sous forme de compost ou de combustible (méthanisation), ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

**À savoir :** selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement, les biodéchets sont « les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».



Des aires de compostage accessibles à tous, sont présentes dans toutes les communes de l'île d'Oléron.

## PLAN D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS SEUDRE (PAPI SEUDRE)

Le bassin de la Seudre a connu ces dernières décennies plusieurs événements météorologiques majeurs : une crue centennale en 1982, la tempête Martin en 1999 et la tempête Xynthia en 2010. Ces événements ont à chaque fois engendré d'importants dégâts matériels, économiques, mais aussi environnementaux.

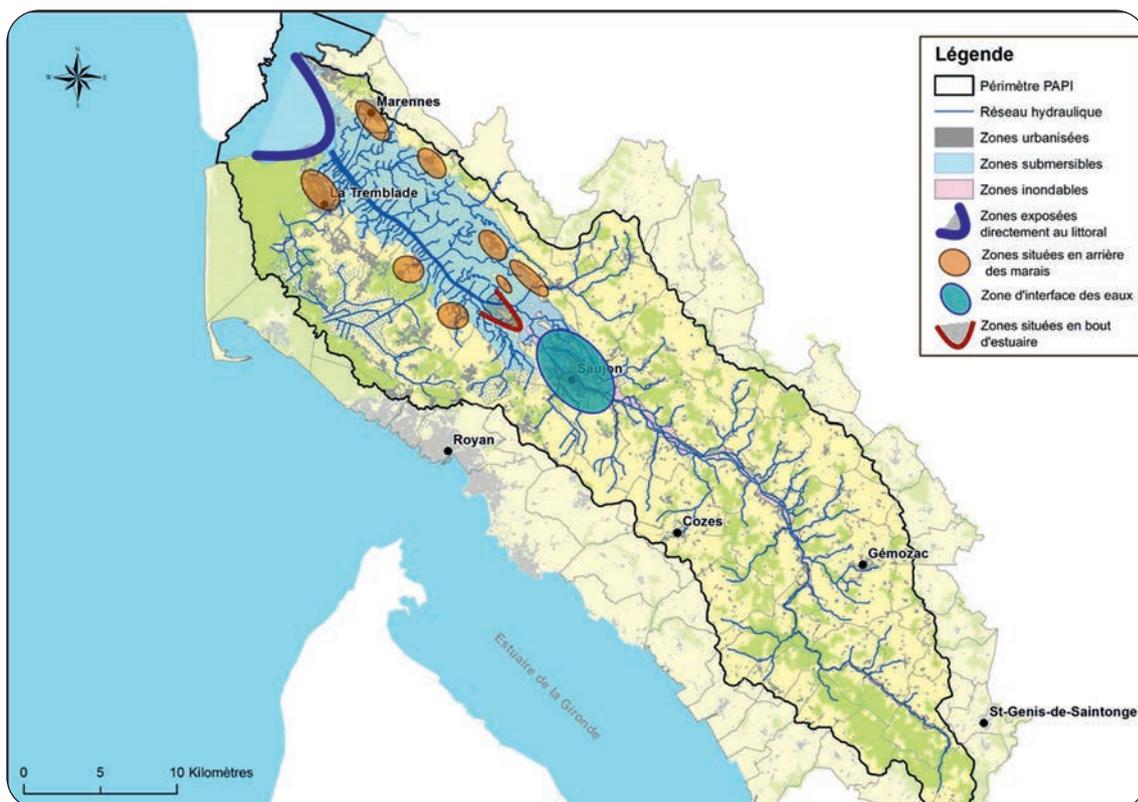
Face à cette problématique, le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre (SMBS), sous l'impulsion de ses élus, s'est saisi en 2013 de l'appel à projet du Ministère de l'Environnement pour engager un Programme d'Actions de Prévention des Inondations d'intention, contractualisé de 2014 à 2015.

La convention cadre du PAPI a été signée en juillet 2018 et la mise en œuvre du programme est assurée depuis cette date par le SMBS et les différents maîtres d'ouvrage. Le périmètre d'application correspond au Bassin versant de la Seudre.

Sur la carte, nous voyons très bien que la submersion marine peut affecter des secteurs qui se retrouvent en retrait par rapport au marais. La zone impactée est contenue dans un rectangle de 20 km de long sur 5 km de large.

Pour protéger les habitations et les bâtiments des entreprises se trouvant en zone submersible, il existe 2 solutions : construire des digues ou utiliser les taillées existantes.

Une taillée est une digue construite avec des matériaux



locaux, formant une limite entre les claires de sartières situées en bord de Seudre et le marais endigué. Dans ce dernier, la circulation de l'eau dans les chenaux et les ruisseaux est contrôlée, notamment grâce à des écluses ou varagnes. A Arvert, la protection des marais salés est assurée par la taillée de Richelieu, allant du chenal de Coux à celui de La Grève à Duret.

Une étude détaillée de notre marais salé est en cours actuellement avec les techniciens du SMBS, en partant du chenal de Coux jusqu'au chenal d'Orivol (limite naturelle entre les communes d'Arvert et d'Etaules). La solution privilégiée contre un épisode de submersion marine est l'étalement des eaux dans le marais, et des aménagements légers sont à réaliser pour atteindre cet objectif.

A l'embouchure et sur certaines parties des rives de la Seudre, la construction de digues est nécessaire pour la protection des biens et des personnes. Le coût estimé est



environ de 20 000 000 d'euros. Le financement est réparti entre l'État, le Département, la CARA et la Région. Les communes concernées sont La Tremblade-Ronce-les-Bains, Chaillevette, L'Eguille/Seudre et Saujon. Les travaux devraient débuter en 2024 pour se terminer en 2028.

## Infos Cara

### 🔍 RÉNOVATION DE LOGEMENTS

La CARA a intégré dans son programme d'intérêt général (PIG) un volet spécial : 'aide au maintien à domicile'.

L'objectif de ce dispositif est de participer activement à la vie des personnes âgées ou handicapées en facilitant leur maintien à domicile, par l'installation d'une rampe d'escalier, le remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, l'installation de volets roulants ou encore la surélévation d'un WC.

Ce dispositif est ouvert aux propriétaires occupants et domiciliés sur l'une des 33 communes de la CARA. Il est également soumis à conditions de ressources.

Les personnes intéressées peuvent bénéficier d'un accompagnement complet jusqu'à la fin des travaux, après une évaluation des besoins réalisée par un professionnel de santé (ergothérapeute) et un bilan financier.

CARA RÉNOV' VOUS ACCOMPAGNE DANS LA

## RÉNOVATION de votre logement

- Économie d'énergie
- Accessibilité handicap
- Autonomie personnes âgées
- Habitat dégradé

[www.agglo-royan.fr/cara-renov/](http://www.agglo-royan.fr/cara-renov/) / 05 46 22 19 36 / [cararenov@agglo-royan.fr](mailto:cararenov@agglo-royan.fr)

Service public gratuit, neutre et indépendant soutenu par :



# Animations & Informations

Retrouver toutes les informations concernant les marchés, les manifestations estivales sur le 4 pages "Arvert infos" spécial été 2023 distribué au mois de juin.

Les informations détaillées sont également disponibles sur le site internet : [www.arvert.fr](http://www.arvert.fr)

Autres contacts : Garry ROULIN, au service animation de la mairie : 05 46 36 99 97

Noémie CHOTARD, au Bureau d'Information Touristique (à côté de la Poste)

## ● CHENAL DES ARTISTES

**Dimanche 30 juillet : 10h à 23h**

à la Grève à Duret

## ● RANDONNÉE GOURMANDE

**Mardi 1<sup>er</sup> août à 18h,**

à la cabane verte à Coux

## ● GRAND VIDE-GRENIER DU COS

**Dimanche 6 août de 8h à 18h**

au Parc des loisirs d'Arvert

## ● CINÉMA EN PLEIN AIR

**Jeudi 10 août à 21h30**

au Parc des loisirs d'Arvert

Film : "E.T., l'extra-terrestre"

## ● BROCANTE DU LCPA

(Loubine Club de la Presqu'île d'Arvert)

**Dimanche 3 septembre**

au stade d'Arvert

## ● FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

**Samedi 9 septembre matin**

à la Salle des Fêtes de Chaillevette

## ● REMONTÉE DE LA SEUDRE « RANDONNÉE KAYAK »

**Samedi 16 septembre à 14h15**

Départ au bout de la Grève à Duret

## ● MARCHE DÉPARTEMENTALE

**Dimanche 24 septembre :**

**le matin**

avec départ à la Salle des Fêtes d'Arvert

## ● JOURNÉE PORTES OUVERTES DU FOYER RURAL D'ARVERT

**Samedi 30 septembre :**

**de 10h à 18h**

à la Salle des Fêtes d'Arvert



# Rétrospective

Inauguration du  
pump track - 12 avril



Opération fleurs gratuites  
10 Mai



A vous de jouer  
14 Mai



Arvert en musique  
21 Juin



Orchestre collège



Animation danse par  
Le Reflet des Arts



Groov Service



Boum enfants avec DJ Ricochet



Mr Falci



Black Sheep



Grain de Phonie

Arvert en musique  
21 Juin



Estran Saintongeais



Graff ta ville  
5 Juillet

Après la culture et le marché, le thème choisi pour cette 3<sup>ème</sup> édition fut le sport.

Des dessins réalisés par des élèves du Collège Garandeau de La Tremblade, celui qui remporta tous les suffrages fut celui de Raphaël PERRAIN, en classe de 4<sup>ème</sup>.

Le 24 juin, Pierre alias 'SONA', graffeur professionnel, aidé par des jeunes de la Maison de la Treille, reproduisit l'œuvre sur un mur de la salle de sport.

L'inauguration se déroula le 5 juillet.

Un grand merci, de la part des élus, au Collège, au SIVOM de la Presqu'île, et aux agents des services de la Mairie, pour leur contribution à la réussite de ce projet.

A l'année prochaine... pour une nouvelle aventure !



SONA a également réalisé un graff orienté vers le marais sur des murs de la salle des fêtes.

# École - Jeunesse



## > Conseil Municipal des Jeunes

Le 22 juin dernier, 9 de nos 15 jeunes conseillers municipaux assistaient à la séance, qui a débuté par la projection de photos et de vidéos concernant les dernières manifestations communales : inauguration du Pump track, fête de la musique ...

Des groupes de travail avaient été constitués lors de la séance précédente, pour mettre en place différents projets :

- Noa souhaite organiser une compétition autour du vélo, zone des Justices.
- Anaëlle travaille avec les membres de son groupe sur la réalisation d'une affiche informant de la mise en place de distributeurs de sacs pour les crottes de chien.
- la création d'un spectacle pour les résidents de la maison de retraite est en cours.

Plusieurs de nos jeunes conseillers municipaux participent, au même titre que leurs aînés, aux différentes cérémonies et manifestations communales. Anaëlle et Tiago étaient des membres du jury du Graff, pour choisir le dessin qui allait servir de modèle au graff réalisé le 24 juin sur le mur de la salle de sport.

## > Rochefort : corderie royale et opérette

Les classes de CM1/CM2 et de CM2 se sont rendues à Rochefort pour visiter le matin la Corderie Royale et l'après-midi, assister à une opérette dans le magnifique théâtre de la Coupe d'Or.

A la Corderie Royale, les enfants ont pu bénéficier d'une visite explicative de la fabrication des cordages en chanvre comme cela se faisait au 17<sup>siècle</sup>. Certains ont même eu la



chance de pouvoir expérimenter la fabrication d'un cordage. Puis ils ont bénéficié d'un atelier de matelotage : les enfants ont appris et réalisé des nœuds marins qu'ils ont assemblés dans un cadre, merveilleux souvenir que chacun a pu ramener chez lui.... Cette activité a été une réussite, ils se sont appliqués !

Et pour finir cette journée, nous nous sommes rendus au théâtre de la Coupe d'Or pour assister à la représentation d'une opérette de Offenbach, « le 66 ». Pour beaucoup, c'était une première fois ! Cette adaptation interactive en faisant participer les enfants a remporté un vif succès auprès d'eux !

Les élèves sont rentrés chez eux avec de beaux souvenirs en tête !!

## > Initiation au lancer de poids de pêche



Les élèves de CM2 ont bénéficié vendredi 03 mars 2023 d'une initiation au lancer de poids de pêche, une discipline de pêche sportive qui s'exerce en compétition.

Le LCPA (Loubine Club Presqu'île d'Arvert) avec ses membres (Manu, Yohann, Benjamin, Mickaël, Alain, Marc, Patrick, Bruno et Raphaël) ont encadré les enfants. Ils leur ont fait découvrir la technique de lancer de poids.

Les enfants ont pu s'exercer (d'abord avec un poids très léger en polystyrène puis avec un poids de 75 gr) avant de s'affronter dans une « compétition » sur le stade d'Arvert.

Ils en sont tous sortis vainqueurs et ont reçu un beau diplôme mentionnant leur jet (record à 59 m pour Tino !).

L'après-midi s'est achevé autour d'un goûter offert par le club.

Les enfants ont adoré cette discipline peu connue. Ils y ont pris beaucoup de plaisir.

- « J'ai adoré, c'est pour ça que je me suis inscrit au club, c'est autre chose que la pêche en mer (Tino) »

- « J'ai bien aimé, je suis allée les voir en compétition ce week-end à Avallon. » (Léana)

- « J'ai aimé mais j'ai déjà un sport. Je ne sais pas lequel choisir ». (Enora)

-« J'ai tellement aimé que je me suis inscrit dès la sortie des classes, vendredi soir ! » (Miguel)

Un grand MERCI à Manu de nous avoir proposé cette initiation et aux membres du LCPA pour cette belle découverte et pour leur gentillesse.

### > La ferme pédagogique de Dirée avec les CP

Une journée bien remplie à la ferme Maubay de Dirée : les enfants ont travaillé sur l'alimentation en remontant toute la chaîne de fabrication des ingrédients nécessaires pour réaliser une galette. Ils ont ramassé les œufs dans le poulailler. Ils ont fabriqué du beurre. Ils ont vu comment obtenir de la farine à partir des grains de blé...

Alors que la cuisson de la galette se déroulait, ils sont partis à la pêche aux écrevisses dans les canaux des marais.

Enfin, ils ont pu déguster leur galette, bien installés dans la clairière où ils ont profité de l'espace et de la fraîcheur. Une belle et bonne journée !



### > Le moulin du Fâ

Visite du site et du musée, fouilles archéologiques étaient au programme de la journée des élèves de la classe de CE1/CE2.

Nos apprentis archéologues se sont lancés dans la recherche de vestiges gallo-romains puis dans la reconstitution de céramiques avec l'aide des animateurs du site.

Une bonne journée riche en découvertes qui a permis aux élèves de restituer les connaissances qu'ils avaient acquises en classe.



### > Le château de Panloy



Les classes de CE1 et de CE2/CM1 se sont rendus à Port d'Envaux, près de Saintes pour visiter ce château authentique du siècle de Louis XV.

Au programme de la journée, fabrication d'armoiries, visite du château et du parc accompagné par M. le Marquis, maître des lieux. Les élèves ont fait un saut dans l'histoire. Ils ont découvert le mode de vie, les objets, les aliments, les outils de l'époque. Une belle journée pour tous !



### > Fête des écoles – 23 juin 2023

Une fête réussie à voir la mine réjouie des enfants : un beau spectacle des classes de maternelle et d'élémentaire mêlant danses et chants, des jeux divers et variés répartis dans la cour de l'école transformée en espace convivial accueillant également 2 Food Truck proposant une restauration sur place si on n'avait pas son pique-nique. La journée s'est terminée avec un spectacle de magie qui a fait la joie des enfants mais aussi des plus grands.

Les équipes pédagogiques remercient sincèrement la municipalité d'Arvert ainsi que celle d'Etaules (prêt de la scène), l'association des Parents d'élèves qui a mis tout en œuvre pour faire de cette de journée une réussite et les parents qui sont venus nombreux.



# Informations & Actualités des Associations

## > GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison sportive de la Gymnastique Volontaire (GV) est terminée. Nous avons pu renouer avec notre traditionnelle galette des rois en janvier, et notre dîner dansant en juin.

Cette année a été appréciée, avec un nombre croissant de licenciés (ées) dû en particulier à l'ouverture de cours de danse solo et couple.

Nous serons au Forum des Associations le samedi 9 septembre à Chaillevette de 9 heures à 13 heures. Nous y ferons une démonstration de danses.

Cette année, nous accueillons la marche départementale (toutes les G.V. de Charente Maritime) le 24 septembre. C'est le moment de venir marcher et voir ce qu'est la Gymnastique Volontaire avec toujours, bien sûr, son indissociable esprit de convivialité.

Merci à la Commune pour l'ouverture de la petite forêt très appréciée pour nos cours lorsque le gymnase est très chaud

et au prêt de la salle des fêtes pour recevoir notre Marche Départementale.

Bonne vacances à toutes et à tous. Rendez-vous à la rentrée le mardi 12 septembre pour les premiers cours :

- gym (au gymnase) les mardis et jeudis de 18 h 30 à 19 h 30
- danse (salle au dessus du gymnase)
  - solo débutant les mardis de 16 h 45 à 18 h 15
  - danse solo 2<sup>ème</sup> année les jeudis de 15 h 45 à 17 h 15
  - danse en couple les mercredis de 19 h 15 à 20 h 45

Bienvenue à tous ceux et toutes celles qui voudront essayer, les cours seront gratuits tout le mois de septembre.

Contacts : Gym - Annie Beaumon - 07 69 85 23 00

Danse - Cécile Meert - 07 81 33 98 62

LE BUREAU DE LA G.V.



## > LE REFLET DES ARTS - École de danse Loureiro Maeva

L'école de danse Le Reflet Des Arts ouvre ses portes en septembre, pour la rentrée 2023-2024 à Arvert. Une école dynamique ouverte à tous à partir de 4 ans, avec pour maître mot partage, bienveillance, écoute et bonne humeur.

Les cours sont assurés par Loureiro Maeva, professeure diplômée d'État en danse contemporaine. N'hésitez pas à la joindre par mail [contact@lerefletdesarts.fr](mailto:contact@lerefletdesarts.fr) ou par téléphone au 06 32 63 01 69.

Cours d'essai gratuit et sans engagement la semaine du 11 septembre.



## > MODEL ARVERT CLUB 17

A nouveau comme en 2022, le MODEL ARVERT CLUB 17 a mené une action découverte à l'école D'ARVERT au mois de Juin 2023, les 6, 8, 12 et 16.

Intervention au sein de l'école sur deux journées par 5 membres de l'association pour une initiation au pilotage sur Simulateur de deux classes CM2, soit 50 élèves.

Le lundi 12 juin, la première classe des 25 élèves de la Maitresse Mme FOUCHIER a effectué de 09h00 à 12h un séance de pilotage en double commande, d'Avion et hélicoptère sur le terrain du MAC 17. Des démonstrations de remorquage de Planeur et de vol d'Avions ont eu lieu durant les temps morts. La séance de l'après-midi, classe de la Maitresse Mme PAIN, 25 élèves, avec les orages a été reportée au Vendredi suivant, où tous ont pu prendre les commandes.

Le transport des élèves a été assuré par Mme le Maire d'Arvert et deux élus, les deux journées en minibus, nous les



remercions pour cette aide qui a permis l'opération. L'action sera renouvelée saison scolaire 2024, avec la signature d'une convention, permettant d'organiser des stages à l'école et des vols sur le terrain de foot municipal près de l'école.

Tout l'été vous pouvez prendre des cours de pilotage en double commande sur notre terrain du MAC 17. Contact : [mac.17@orange.fr](mailto:mac.17@orange.fr)

Pierre DELRIEU, Président MAC 17



### > FITNESS CLUB

Pour vous aider à garder la forme, Brigitte assurera les cours de fitness dans la salle des sports d'Arvert durant l'été du : **Mardi 11 juillet et jusqu'au jeudi 17 août 2023** selon le planning ci-contre :

Pour plus d'informations, contactez Brigitte au 06 14 34 95 17 ou par mail : brigittehomon@wanadoo.fr

Pour le début de la saison 23/24 : Nous serons présentes au FORUM DES ASSOCIATIONS à CHAILLEVETTE le 9 septembre de 9 heures à 13 heures et les cours reprendront Lundi 11 Septembre 2023. Bel été à toutes et tous !!!

### Planning été 2023 - Salle des sports d'Arvert

Mardi	Jeudi
18h - 19h Pilates	18h30 - 19h30 Pilates
19h - 19h45 Renforcement musculaire	19h30 - 20h Abdos-fessiers
19h45 - 20h30 Step	20h - 20h45 Aéro
20h30 - 21h30 Pilates	

### > ATLANTIQUE SEUDRE HANDBALL

L'Atlantique Seudre Handball repart pour une nouvelle saison !

Après une saison 2022-2023 plus que mouvementée, le bateau de l'ASHB a tenu le choc, malgré des défaillances, il y a des points positifs la première place du championnat de nos moins de 18 ans garçons, les bons résultats de nos équipes moins de 13 ans garçons et moins de 15 ans garçons, une école hand en constante progression quantitatif et qualitatif et enfin la finale de nos seniors filles en coupe 17 face à Oléron qui s'est conclu par une défaite mais les filles ont représenté fièrement le club.

Pour cette nouvelle saison le mot d'ordre sera stabilité, avec un nouvel entraîneur : Simon FORGIT (contact : 06 10 35 14 00), et son adjoint : Patrice TONNELIER. Objectifs: retrouver le niveau régional pour l'équipe 1<sup>ère</sup> et les 3 1<sup>ères</sup> place au niveau départemental pour l'équipe 2.

Du côté des seniors filles, l'objectif est le top 3 départemental avec Emilie SENNAVOINE comme entraîneur.

Matéo ARENS aura en charge les moins de 15 ans et les plus jeunes ; il sera également responsable du hand à l'école (Collège Garandau à La Tremblade et écoles de la presqu'île d'Arvert).



Seul bémol pour la saison prochaine le manque d'équipe filles, alors n'hésitez pas (voir le projet ramène ta sœur) on compte sur vous les filles de 3 ans à ...

On vous invite à rejoindre la grande famille de l'ATLANTIQUE SEUDRE HANDBALL !

Deux affiches de rentrée ci-dessus !



### > PRESQU'ILE FOOTBALL CLUB

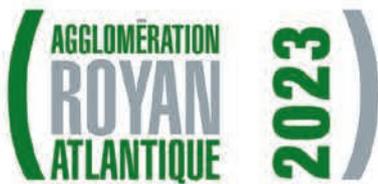
Pour la saison 2022/2023, notre club de jeunes, le Presqu'île Football Club, a accueilli 84 enfants issus de toutes les communes de la Presqu'île d'Arvert. Cette année, nous avons bénéficié d'un service civique, Nathanaël et enfin, d'un

entraîneur pour chaque catégorie : Basile pour les U6/U7, Gilles pour les U8/U9, Théo pour les U10/U11, Romain et Jean pour les U12/U13 et Karl pour les U14/U15 en entente avec le club US Saujon. Un grand merci à Wilfried et Sébastien, deux papas motivés et investis, pour être venus renforcer l'encadrement sur les entraînements le mercredi et les matches le samedi. A l'heure actuelle, beaucoup ne s'imaginent pas, notamment les parents toujours plus exigeants, combien il est difficile de trouver des volontaires pour la poursuite de notre activité. Chaque saison est et sera différente mais nous nous efforçons de maintenir dans les meilleures conditions possibles la pratique du football pour tous ces jeunes qui souhaitent la continuer au plus près de chez eux...

Si, de la catégorie U6 à U11, il s'agit de découvrir, apprendre, progresser au travers des plateaux avec les clubs voisins, les équipes U12/U13 et U14/U15 se sont affrontées dans un championnat : les U12/U13, 2<sup>ème</sup> en niveau 4 en première phase, sont montés en niveau 3 et ont terminé 8<sup>ème</sup> de leur poule. Quant aux U14/U15, en niveau 1, ils finissent 5<sup>ème</sup> sur 8.

Dirigeants, éducateurs, parents et enfants tenons à remercier ORPI et AQUILA RH pour avoir offert des coupe-vents à tous les joueurs des catégories U6 à U13 et SUPER U ARVERT pour les survêtements des U14/U15. Nous remercions également la municipalité d'Arvert pour les travaux entrepris au stade V.Guillon et la municipalité des Mathes pour leur subvention et pour finir les agents municipaux pour l'entretien des terrains.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous dès septembre pour une nouvelle saison.



# Calendrier de collecte ARVERT



JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 samedi	1 mardi	1 vendredi	1 dimanche	1 mercredi	1 vendredi
2 dimanche	2 mercredi	2 samedi	2 lundi	2 jeudi	2 samedi
3 lundi	3 jeudi	3 dimanche	3 mardi	3 vendredi	3 dimanche
4 mardi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi	4 samedi	4 lundi
5 mercredi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi	5 dimanche	5 mardi
6 jeudi	6 dimanche	6 mercredi	6 vendredi	6 lundi	6 mercredi
7 vendredi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi	7 mardi	7 jeudi
8 samedi	8 mardi	8 vendredi	8 dimanche	8 mercredi	8 vendredi
9 dimanche	9 mercredi	9 samedi	9 lundi	9 jeudi	9 samedi
10 lundi	10 jeudi	10 dimanche	10 mardi	10 vendredi	10 dimanche
11 mardi	11 vendredi	11 lundi	11 mercredi	11 samedi	11 lundi
12 mercredi	12 samedi	12 mardi	12 jeudi	12 dimanche	12 mardi
13 jeudi	13 dimanche	13 mercredi	13 vendredi	13 lundi	13 mercredi
14 vendredi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi	14 mardi	14 jeudi
15 samedi	15 mardi	15 vendredi	15 dimanche	15 mercredi	15 vendredi
16 dimanche	16 mercredi	16 samedi	16 lundi	16 jeudi	16 samedi
17 lundi	17 jeudi	17 dimanche	17 mardi	17 vendredi	17 dimanche
18 mardi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi	18 samedi	18 lundi
19 mercredi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi	19 dimanche	19 mardi
20 jeudi	20 dimanche	20 mercredi	20 vendredi	20 lundi	20 mercredi
21 vendredi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi	21 mardi	21 jeudi
22 samedi	22 mardi	22 vendredi	22 dimanche	22 mercredi	22 vendredi
23 dimanche	23 mercredi	23 samedi	23 lundi	23 jeudi	23 samedi
24 lundi	24 jeudi	24 dimanche	24 mardi	24 vendredi	24 dimanche
25 mardi	25 vendredi	25 lundi	25 mercredi	25 samedi	25 lundi
26 mercredi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi	26 dimanche	26 mardi
27 jeudi	27 dimanche	27 mercredi	27 vendredi	27 lundi	27 mercredi
28 vendredi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi	28 mardi	28 jeudi
29 samedi	29 mardi	29 vendredi	29 dimanche	29 mercredi	29 vendredi
30 dimanche	30 mercredi	30 samedi	30 lundi	30 jeudi	30 samedi
31 lundi	31 jeudi		31 mardi		31 dimanche

**SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H00**



En vrac dans le bac

Jours en jaune  
emballages  
et papiers

Un doute ?  
Une question sur les déchets ?

05 46 39 64 64  
service-dechets@agglo-royan.fr  
du lundi au vendredi  
(9h-12h30 / 14h-17h30)

En sac fermé

Jours en vert  
ordures  
ménagères



## DANS LE BAC JAUNE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ! EN VRAC DANS LE BAC

Inutile de les laver,  
il suffit de bien les vider.



Emballages en plastique



Briques et petits emballages en carton



Papiers et enveloppes



Emballages métalliques



Retrouvez toutes les informations utiles sur [www.agglo-royan.fr/dechets-menagers](http://www.agglo-royan.fr/dechets-menagers)



### LES ERREURS LES PLUS COURANTES

Ampoules / Cartons bruns  
Couches / Cintres / Jouets / Bouées  
Essuie-tout / Masques...

EN SAC FERMÉ  
DANS LE BAC À  
ORDURES MÉNAGÈRES.



OU EN COMPOST



Déchèterie

**URGENCES****SAMU** : 15 ou 05 46 27 15 15**AMBULANCES DE LA PRESQU'ÎLE** :  
05 46 36 01 40**GENDARMERIE** : 17 ou 05 46 36 11 43**SERVICE INCENDIE** :

18 ou 112 pour les portables

**TAXIS****ABORD Taxi Arvert** : 06 07 52 73 40**Ambulances de la Presqu'île**  
(La Tremblade) : 05 46 36 01 40**SANTÉ - PARAMÉDICAL****Médecins****Dr Feydit, Dr Couatarmanach, Dr Loel**  
3, rue des Moulinades - 05 46 36 41 97**Dentistes****Bourgeois M. et Papin V.**  
11, rue des Moulinades - 05 46 77 94 32**Pharmacie****Vassal-Lerno**  
1, rue des Moulinades - 05 46 36 45 13**Sage-Femme****Céline Comte**  
5, rue des Moulinades - 06 11 91 50 72**Infirmières (soins à domicile)****Charlène Garcia, Nathalie Deschamps, Jennifer Lemièrre**  
5, rue des Moulinades - 05 46 36 81 43 ou  
07 67 13 62 15*A partir du 2 Janvier : accueil au cabinet de 8h30 à 12h30 sans rendez-vous. Soins à domicile sur rdv uniquement.***Masseurs kinésithérapeutes****TELLIEZ David, GERVAIS Annelor, GUENEAU Julien, BELVEZE Pierre**  
7, rue des Moulinades - 05 46 23 02 62**Masseurs kinésithérapeutes****- Ostéopathes****M Benjamin PADEL,**  
14, rue des Forges - 05 46 76 56 97**Ostéopathe****Mme Léa SZCZEPANIAK,**  
12, rue de la Source - 06 68 46 98 18**Ergothérapeute****Mme Clara PERROT,**  
12, rue de la Source - 06 70 73 36 65**Orthoptiste****Mme Mathilde DENIS,**  
12, rue de la Source - 06 41 93 86 09**Mme Matilde PADEL,**  
14, rue des Forges - 06 51 36 90 01**Audioprothésiste****Mme Justine TOSSUT,**  
5, rue de la Source - 05 46 47 24 32**Pédicure - Podologue****Mme Alexandra MOISON,**  
14, rue des Tilleuls - 07 68 14 90 29  
*Propose également : réflexologie plantaire ou palmaire - consultation parentale des troubles du sommeil des enfants (07 68 75 97 52)***Praticien en médecine traditionnelle chinoise et vietnamienne****M Stéphane DUMET,**  
12, rue de la Source - 06 22 91 58 54  
*Propose également des soins énergétiques***Sophrologue - Hypnothérapeute****Mme Viviane LEGRAND**  
23, Avenue de la Presqu'île - 06 63 19 28 76**Réflexologue-Massages bien-être****Mme Isabelle BORIOLI**  
23, Avenue de la Presqu'île - 06 08 78 67 58**Aide à la personne****PRESQU'ÎLE SERVICE, espace Chaland -**  
05 46 85 11 82 - 06 08 71 02 86**SAD 17, 17b, Avenue de la Presqu'île -**  
05 46 08 72 66**Hôpitaux et Cliniques****Centre hospitalier Malakoff**  
Vaux / Mer : 05 46 39 52 52**Clinique Pasteur Royan : 05 46 22 22 22****Polyclinique St-Georges-de-Didonne :**  
05 46 05 07 94**Maison de retraite****EHPAD Beauséjour -**  
53 bis, av de l'Etrade - 05 46 36 31 12**Vétérinaire****Dr Maffart et Dr Froissart**  
2 bis, rue des Justices - 05 46 36 48 16**Laboratoire d'analyses de biologie médicale (Arvert)****CERBALLIANCE CHARENTES,**  
rue du Gd Pont - 05 46 36 10 11**Autres****Centre toxicologique : 05 56 96 40 80****Centre médico-psychologique :**  
22, rue du Bois Fouilloux - 05 46 05 88 10**ÉCOLES****Ecole maternelle**

51, rue du Bourg : 05 46 36 45 09

**Ecole élémentaire**

21, rue des Tilleuls : 05 46 36 45 08

**ENFANCE - JEUNESSE****Relais Assistantes Maternelles**

2, rue du Boudignou : 05 46 36 69 77

**Crèche Pirouettes Cacahuètes :**avenue de l'Etrade - 09 79 57 95 38 ou  
05 46 47 17 34**Crèche Les Petites Goules :** rue de la  
Seudre (La Tremblade) - 09 64 03 17 34**Centre de Loisirs (CLSH) :**2 rue du Boudignou - 05 46 36 69 71 ou  
06 28 82 14 28**AUTRES NUMÉROS UTILES****Agence postale****et Bureau d'information touristique**1, place du marché - 06 26 73 67 95  
lundi, mercredi et vendredi : 8h45 à 12h30  
et 14h à 17h - mardi et jeudi : 8h45 à 12h30  
- samedi : 9h à 12h**Bibliothèque municipale**19, rue des tilleuls - 05 46 36 25 26  
mardi et vendredi de 16h à 18h -  
mercredi de 10h à 12h30 et de 14h00 à  
18h00 - samedi de 10h à 12h30.**MAIRIE**1, place Jacques Lacombe  
17530 ARVERT  
Tél. 05 46 36 40 36  
Fax. 05 46 36 43 22  
mairie@ville-arvert.fr  
www.arvert.fr**HORAIRES D'OUVERTURE**  
du lundi au vendredi de 8h30 à  
12h et de 13h30 à 17h30 le samedi  
de 8h30 à 12h**Madame le Maire,****Marie-Christine PERAUDEAU,**  
vous reçoit sur rendez-vous  
uniquement.**PERMANENCES DES ADJOINTS****• Mr Eric BAHUON •**communication, développement  
durable, mobilité,  
environnement :  
**MERCREDI de 9h00 à 11h00****• Mr Philippe PICON •**urbanisme, travaux :  
**VENDREDI de 9h00 à 11h00****• Mr Gilles MADRANGES •**finances, personnel, culture,  
associations :  
**LUNDI de 8h30 à 10h30****• Mme Marie-Pierre LE MAUX •**éducation, scolarité, jeunesse :  
**MARDI de 8h30 à 10h30****• Mme Annie BAUD •**Aide sociale - gestion du cimetière  
- cérémonies :  
**MARDI de 14h à 16h****• Mme Agnès CHARLES •**commerce, économie, marchés :  
**LUNDI de 14h00 à 16h00****PERMANENCES URBANISME**du lundi au vendredi de 9h30 à  
12h - uniquement sur RDV**PERMANENCES CCAS sur RDV**

# Mot de la Liste Minoritaire

Les temps sont durs pour les rêveurs... Encore...

Qui ne s'est jamais surpris à rêver d'un monde meilleur où il ferait bon vivre sans aucun heurt, sans conflits inutiles, ni querelles de broutilles ? Mais souvent le réveil est amer, la réalité est différente. Rien de bien réjouissant dans notre monde.

Mais nous direz-vous, ici en Arvert, il fait bon vivre ! Nous sommes loin de ce que nous entendons dire d'ailleurs, rien de mauvais ici...

Sans doute est-ce le cas le plus souvent, c'est vrai !... Encore que...

Au quotidien il y a quand même quelques trucs un peu gênants comme l'absence de bonjour, basique mais souvent oublié ou encore celui qui double la file chez les commerçants, au motif qu'il a peu de choses ou qu'il est pressé, l'insulte gratuite qui surgit parfois sans que l'on comprenne vraiment pourquoi, l'absence de courtoisie entre conducteurs toujours agacés.

Petites incivilités pas très graves nous direz-vous. Et vous aurez peut-être raison... Encore que...

Quand on arrive à des choses plus graves : tags rageurs insultants ou politiques sur des bâtiments, violences verbales ou physiques, cambriolages dans certaines maisons... N'est-ce pas le fruit du laisser-aller, de notre laisser-aller à tous ? Celui qui fait que l'on ne remarque plus par habitude, qu'on intervient pas par peur, qu'on laisse dire et faire pour garder la paix, que l'on ferme les yeux sur ce qui dérange par

crainte de pouvoir subir à son tour, et que du coup on perd un peu de cette magie propre aux petites communes.

Nous avons tous le souvenir du voisin qui recadrerait les gamins parfois avec rudesse parce qu'ils chipaient ou abîmaient les biens d'un autre, de celui qui s'inquiétait de ne pas avoir vu depuis longtemps un ancien et qui allait voir si tout allait bien ou cet autre qui s'interposait entre deux qui voulaient en venir aux mains, ou cet autre qui remettait à sa place l'homme qui se montrait incorrect ou violent avec une femme... Dans vos mémoires vous trouverez bien plus d'exemples encore de ce qui était et que l'on a perdu.

Bien sûr il y aura des caméras de surveillance, comme ailleurs.

Bien sûr nous avons des policiers et des gendarmes compétents, comme ailleurs.

Mais ici ??? ... Peut-être serait-il temps de redresser la tête, de retrouver la fierté des ancêtres, de ne pas écouter nos peurs et de dénoncer à ceux qui savent gérer, ce qui est gênant dangereux ou même délictueux. Et non, ce ne serait pas « être une balance » que de permettre que le mieux revienne s'installer. C'est juste aider, aider à un monde meilleur, à une vraie sérénité, à être une communauté citoyenne simplement, aider à ce que le bien vivre ensemble ne soit pas que de vains mots.

Bel été à tous !

Béatrice Bricou - Christine Schneider - Philippe Maissant -  
Christophe Cantet

## Etat Civil

Ne figurent dans cette rubrique que les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord

### NAISSANCES

Bienvenue à ...

- Hugo **CHOTARD**, le 24/05/2023
- Lino **GENRE**, le 16/06/2023

### MARIAGES

Félicitations à...

- Loïc **DESSENDIER** et Clélie **FONTAINE**, le 10/06/2023
- Sébastien **FOURNIER** et Emilie **MOULINEAU**, le 24/06/2023

### DÉCÈS

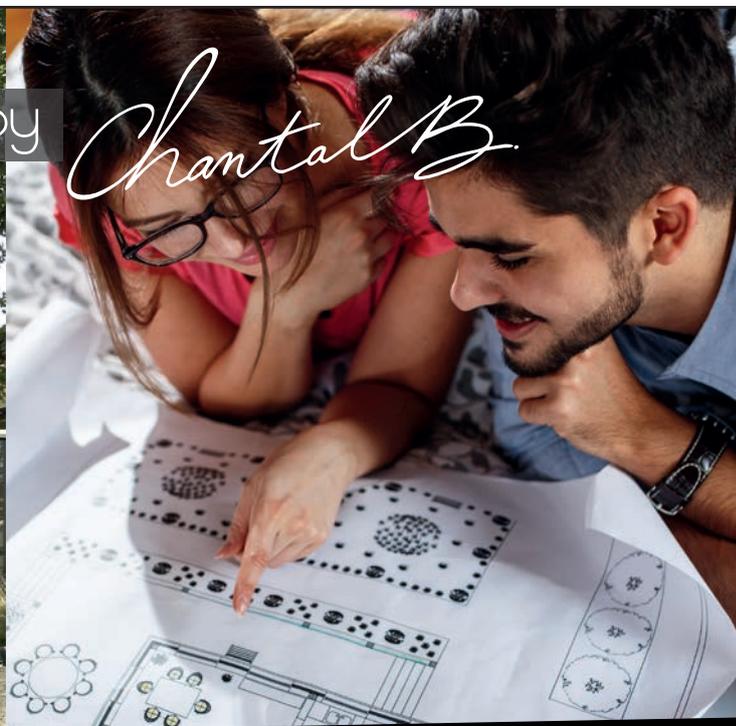
Ils nous ont quittés...

- Gilbert **HOMON**, 86 ans, le 13/01/2023
- Jacqueline **BOUTRIT** née **NÉPLAZ**, 95 ans, le 03/02/2023
- Jean **LAVANDIER**, 78 ans, le 09/02/2023
- Jacqueline **POUILLOUX** née **HÉRARD**, 77 ans, le 02/03/2023
- Pierre **COUREAU**, 75 ans, le 04/03/2023
- Claudette **RIOUALL** née **CAILLAUD**, 88 ans, le 15/03/2023
- Jean **DEBUNNE**, 101 ans, le 15/03/2023
- Joël **RICHÉ**, 87 ans, le 17/03/2023
- Hélène **MARTIN** née de **SAINT MARTIN LACAZE**, 70 ans, le 16/04/2023
- Micheline **PARIS** née **FROMENTIN**, 85 ans, le 19/04/2023
- Christian **MAZIERE**, 71 ans, le 19/05/2023
- Bernard **POTET**, 86 ans, le 25/05/2023



Les maisons by

Chantal B.



# CONSTRUCTEUR DE MAISONS

*depuis plus de 30 ans\*!*

## **SARL BALAGNA**

Electricité Générale / Bâtiment et Industrie  
Neuf - Rénovation

Climatisation • Pompe à chaleur • RGE QualiPac  
Borne de recharge pour véhicule électrique

16, rue des Chênes - Zone d'activité Les Justices  
17530 ARVERT

Tél. 05 46 36 08 04 - 06 07 52 56 96  
sarl.balagna@hotmail.fr

**BigMat**  
LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

DUCLOS

📍 ARVERT

☎ 05 46 36 45 55

**B.C.E**  
BETON CONTRÔLÉ DE L'ESTRÉE

📍 SABLONCEAUX

☎ 05 46 02 18 02

**BEL'HABITAT 17**  
ARVERT - LA TREMBLADE

ENTREPRISE LOCALE  
AGRÉÉE RGE  
AGRÉÉE PRIME CEE

ISOLATION DES COMBLES -  
RAMPANTS - MURS INTERIEURS

• NETTOYAGE - PROTECTION - TOITURES - FAÇADES

Matériel et produits professionnels

NETTOYAGE VAPEUR & EAU CHAUDE

AVANT APRES

RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT au  
**05 46 22 74 46**

www.belhabitat17.fr - contact@belhabitat17.fr



Expertise - comptable  
Audit | Conseil  
Gestion administrative

**Cabinet JULIEN SICRE**

76 A Avenue de l'Etrade 17530 Arvert | Téléphone : 05.46.76.83.51  
Mail : contact@cabinetjulien sicre.com

# Karamela Coiffure

9 Rue des Moulinades  
17530 Arvert

05.46.36.66.01

scannez, prenez  
voire RDV !



Lundi et Mercredi de 9h à 12h  
Mardi de 9h à 18h  
Jeudi et Vendredi de 9h à 19h  
Samedi de 8h à 18h



# Flots

Homme - Femme - Junior

## coiffure

7, rue de la Sablière  
17570 LES MATHES

05 46 02 03 88

*Raphaël Terrier*

22, avenue de la  
Presqu'île d'Arvert  
17530 ARVERT

05 46 36 40 59



**Justine TOSSUT** Audioprothésiste Diplômée

Appareils auditifs - Tiers payant intégral - 100% santé

☎ 05 46 47 24 32

ARVERT - 6 rue de la Source - MARENNES - 52 rue de la République



**PRESQU'ÎLE AUTOMOBILE**  
RÉPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL à ARVERT

POINT SERVICES  
CARTES GRISES

05 46 36 09 54

CITROËN



## RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR EHPAD À ARVERT

### UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS

- Confort hôtelier et restauration confectionnée sur place et servie dans notre restaurant
- Une ambiance chaleureuse avec des animations et activités thérapeutiques régulières
- Détente et relaxation au sein de l'espace multisensoriel et de la salle de balnéothérapie

### DES ÉQUIPES ATTENTIONNÉES POUR PRENDRE SOIN DE VOUS

- Séjours à durée déterminée et longs séjours
- Une unité de soins adaptés, dédiée à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- Un accueil de jour ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30

**ORPEA**  
RÉSIDENCES

53 bis avenue de l'Etrade 17530 ARVERT

05 46 36 31 12

beausejour@orpea.net